

a pourtant assez bien servi. Nous sommes en présence maintenant, d'une grande augmentation dans les dépenses, mais aussi, je dois l'admettre, de probabilités d'une augmentation dans les effectifs. La question des dépenses est la plus importante pour le pays. Les dépenses, je le répète, sont énormes; elles sont énormes comparées à ce que nous étions habitués à considérer comme nécessaires; énormes comparées aux résultats obtenus par les conservateurs avec les crédits qu'on leur accordait. Mais ce ne sont pas là des motifs pour qu'elles ne soient pas augmentées, si nous sommes sûrs et certains que nous agissons sagement et que nous obtiendrons en résultat l'équivalent de notre argent. Je ne me reporterais pas à plus de deux ou trois ans en arrière, lorsque, pendant le terme de commandement du major général O'Grady-Haley, mon honorable ami (sir Fred. Borden) frappa la Chambre d'étonnement en déposant un budget de \$3,500,000.

Il fut assez honnête alors, comme il l'a été aujourd'hui, pour nous dire qu'il ne pouvait pas raisonnablement s'attendre à diminuer ce chiffre pour plusieurs années encore. Je prononçai dans le temps, comme je fais ce soir, un discours dans lequel j'admis que les dépenses n'étaient pas déraisonnables, pourvu que le ministre fût certain de son plan, qui projetait l'établissement d'une milice de 100,000 hommes, y compris la réserve et les effectifs nécessaires, sur les bases qui ont servi depuis à la réorganisation. Mais j'appelle l'attention de la Chambre et du pays, ce soir, sur le fait que nous sommes en présence d'un budget de la milice de \$6,000,000, auquel nous devons ajouter un autre demi-million, pour les salles d'armes, qui sont construites, a dit le ministre, par un autre ministère. De sorte qu'on nous demande, cette année, \$6,500,000 et je n'entrevois pas la possibilité d'une diminution. J'ose affirmer que la mise à exécution du plan de réorganisation exposé par le ministre, coûtera plus de \$6,500,000, ou mieux, de \$6,000,000. Je suis heureux que le ministre n'ait pas tronqué ses remarques, car il ne nous a pas été donné à tous de parcourir en entier l'état des comptes détaillés et le rapport complet du conseil de la milice, sous la direction du chef d'état-major général, au sujet de la continuation de l'achèvement de ce plan de défense du pays. Qu'il n'oublie pas qu'il était également sûr, il y a moins de trois ans, que \$3,500,000 lui suffiraient. J'ai averti le ministre dans le temps que je n'étais pas aussi sûr qu'il pouvait réaliser son projet avec \$3,500,000 et son projet stipulait une première ligne de défense de 100,000 hommes, y compris la réserve. Je lui rappelai, comme je lui rappelle ce soir, qu'ayant été laissé si libre d'agir, qu'ayant reçu, depuis son accession au ministère de la Milice, une critique si bénigne de la part des conservateurs, qu'ayant été très généreusement traité par les deux côtés de la Chambre sous le rapport des subsides,

sa responsabilité n'en était que plus grande. Je dis, ce soir, que je suis un de ceux qui voteraient avec plaisir cet énorme budget. Mais en même temps, je doute que le ministre ait agi avec autant de prudence qu'il aurait dû en faire preuve. La critique d'ensemble que je me propose de faire peut se rendre par cette vieille expression: mettre la charrue devant les bœufs. Je m'explique. C'est faire preuve d'un bon jugement, de la part du ministre que de changer aujourd'hui un crédit double des \$3,000,000 qu'il disait être suffisants à cette époque. Il peut sans doute donner des raisons justifiables, une explication peut être possible, mais cependant, je crois que cette augmentation énorme, ces augmentations continuelles et ces changements fréquents de projets sont alarmants. A un tel point, que je crois que les membres de ce Parlement et le pays en général devraient s'en occuper. Je suis un de ceux qui votent généreusement les crédits de la milice, car j'ai toujours pensé que le Canada vaut bien qu'on le défende. Le pays prend tellement d'expansion, ses perspectives sont si brillantes, ses richesses si fabuleuses, ses progrès si marqués que nous pouvons nous permettre de payer généreusement afin d'obtenir un aussi bon système de défense par des volontaires, qu'il soit raisonnablement possible d'en trouver chez aucune autre nation. Mon honorable ami a déclaré sans ambages, au commencement de son discours, que sous l'ancien régime, nous avions la liberté d'utiliser les services des officiers disciplinés de l'armée impériale, de sorte que nous nous dispensions des frais d'un état-major et autres choses semblables. En d'autres termes, nous aguerrissions nos troupes au moyen de la grande expérience des officiers de l'armée anglaise, et ainsi quoique nous n'ayions point sur elles l'autorité immédiate que nous aurions pu avoir dans d'autres circonstances, elles pouvaient en tout temps faire montre de leur avancement. Je ne critiquerai pas autrement la réorganisation, qu'en disant que dans mon opinion, le ministre va trop vite et ne s'assure pas suffisamment, autant que la prévoyance humaine le permet, de la stabilité des bases qu'il établit. Je déclare maintenant qu'ayant fait au conseil de la milice certaines recommandations qui furent rejetées, j'ai l'intention d'aider autant que possible, et par tous les moyens raisonnables, à l'achèvement du nouveau système et à le perfectionner plus que je le croyais possible l'année dernière.

La faiblesse du ministre est que son plan existe plutôt sur le papier qu'en réalité. Il pourvoit à l'engagement et à la répartition d'états-majors dans tout le pays, sans pouvoir nous dire, advenant des troubles, comment s'opérera la mobilisation des troupes pour faire face aux éventualités. Si nous pouvons tirer de tous ces effectifs auxiliaires et créer, grâce à eux, une force capable de maintenir le fusil et faire des